

Périodicité: Quotidien

OJD: 305701





Date: 06 octobre 2020 Page de l'article : p.20-22

Journaliste: AGNÈS LECLAIR ET MARIE-CÉCILE RENAULT

Page 1/2

## SOLIDARITÉ

Les aidants familiaux sortent de l'ombre

## SOCIÉTÉ

## Les aidants familiaux sortent de l'ombre

Ces piliers de la solidarité commencent à être considérés par les politiques publiques.

AGNÈS LECLAIR > @AgnesLeclair ET MARIE-CÉCILE RENAULT

SOCIAL C'est un début de reconnaissance. Piliers de la solidarité, les 8 à 11 millions de Français qui prennent soin d'un parent vieillissant, d'un conjoint malade ou d'un enfant handicapé, sortent enfin de l'ombre. Leur rôle commence à être mieux connu du grand public et reconnu par les pouvoirs publics.

Près d'un Français sur deux (48 %) désormais le «aidant» contre environ un sur quatre (28 %) en 2015, selon le 6e baromètre des aidants de la Fondation April et de l'institut BVA. Et pourtant c'est tout le paradoxe de leur situation - les aidants se montrent encore peu conscients de leur propre statut. « Ils sont encore six sur dix à ignorer qu'ils endossent ce rôle. Ils ne connais-

sent pas les risques et les droits associés à ce statut, comme le droit au répit. (...) C'est un enjeu public de les aider à sortir de ce déni car ils s'épuisent et prennent des risques pour leur propre santé», décrit Fabienne Ernoult, déléguée générale à la RSE et à la fondation April.

## Double journée

Pendant la période de confinement, l'importance de leur rôle a éclaté au grand jour. «Ils ont permis au pays de tenir le coup. Ils sont nombreux à avoir remplacé des aides à domicile ou des infirmiers, à faire des repas, poser ou retirer des cathéters sans formation, à faire des pansements et des soins d'hygiène... Ce sont eux qui ont permis à l'hôpital de se vider des patients habituels pour pouvoir faire de la place aux malades Covid. Les aidants sortent choqués et épuisés de cet épisode», note Olivier Morice, délégué général du collectif Je t'aide, porteur

de la Journée nationale des aidants du 6 octobre. 71 % des aidants déclarent s'être sentis seuls dans leur engagement auprès de la personne accompagnée pendant le confinement et 60 % d'entre eux se sont sentis dépassés, indique d'ailleurs l'enquête nationale menée par Ipsos/Macif. Malgré leurs doubles journées, leurs horaires à rallonge, leurs vacances qui n'en sont pas et les piles de papiers à remplir, les aidants sont pourtant loin de s'apitoyer sur leur sort. Ils ont beau se sentir souvent seuls et surmenés, 85 % d'entre eux jugent aussi que leur action a un impact positif sur leur relation avec l'aidé. «Ce lien, c'est une attention portée aux autres qui ne semble pas en équation avec notre société individualiste mais qu'il faut mettre en avant », plaide Fabienne Ernoult.

Sur le plan économique, les aidants représentent un enjeu considérable: leur travail gratuit et informel se chiffre entre 12 et 16 milliards d'euros, selon la Caisse nationale de sécurité pour l'autonomie (CNSA), soit de 0,6 % à 0,8 % du PIB, qui incomberait autrement à la société. Mais parmi ces 11 millions d'aidants, les deux tiers travaillent et ont des difficultés à concilier leur rôle avec leur vie professionnelle. Un quart des aidants ont par exemple dû s'absenter de leur travail au cours des 12 derniers mois pour s'occuper de leur proche, pour une durée moyenne de 16 jours. Les femmes, qui sont souvent en première ligne, sont contraintes de réduire leur activité professionnelle ou de mettre leur carrière entre parenthèses.

Depuis le 1er octobre, le congé proche aidant permet enfin de soutenir financièrement les familles concernées. Désormais, tous les aidants ont la possibilité de prendre des congés rémunérés, qu'ils soient salariés du

privé, fonctionnaires, indépendants ou chômeurs inscrits à Pôle Emploi. L'indemnisation est fixée à une durée maximale de trois mois, mais pourra être renouvelée, jusqu'à un an sur l'ensemble de la carrière. Le montant de l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) s'élève à environ 44 euros par jour pour les personnes vivant en couple et 52 euros par jour pour une personne seule. «Ce droit matérialise un soutien de l'État aux 8 à 11 millions d'invisibles qui sont les acteurs de première ligne de la solidarité», s'est félicité Brigitte Bourguignon, ministre déléguée à l'Autonomie. «C'est un pas en avant mais le statut d'aidant reste encore symbolique, juge Olivier Morice. Le temps n'est plus à la demi-mesure. Nous avons besoin des aidants pour gérer la transition démographique et l'augmentation du nombre de personnes atteintes de maladies neurodégénératives. C'est un des grands défis des prochaines décennies. »

> **71** % des aidants

déclarent s'être sentis seuls dans leur engagement auprès de la personne accompagnée pendant le confinement

Tous droits réservés à l'éditeur AIDANTS2 3610789500508



Pays : FR Périodicité : Quotidien OJD : 305701

Date: 06 octobre 2020 Page de l'article : p.20-22 Journaliste : AGNÈS LECLAIR ET MARIE-CÉCILE RENAULT

圓.

- Page 2/2



Parmi les 11 millions d'aidants, deux tiers travaillent et ont des difficultés à concilier leur rôle avec leur vie professionnelle. CONSTANCE DECORDE

Tous droits réservés à l'éditeur